

N°19 · SEMESTRIEL · JUILLET 2023



SOLIDARITÉ PAYSANS

Retours sur nos
Assemblées Générales

Nos premiers
accompagnements
en 2023

Nos journées conviviales
arrivent !

RÉFLEXIONS

Témoignage d'un
agriculteur : s'agrandir... ?

Lecture : « Reprendre
la terre aux machines »

La ferme du Pré du Puy :
un exemple de solidarité

Lutter contre la pauvreté
et la précarité en milieu
rural



PEU D'EAU A COULÉ SOUS LES PONTS

...depuis le dernier numéro. Le déficit des précipitations, leurs répartitions et le dérèglement climatique sont au cœur des préoccupations du monde paysan. L'eau est un bien commun, personne ne doit se l'accaparer ou en détruire ses qualités. Sans eau, pas d'agriculture, pas d'alimentation, pas de bonnes conditions sanitaires. Bref pas de vie... Chez les paysannes et paysans, quand rien ne va plus, le manque d'eau accentue les difficultés, ils et elles font leur possible pour tenir bon malgré cette pénurie. Nous devons garder en tête, que le premier usage à réserver à l'eau est la restitution au milieu naturel, trop d'écosystèmes disparaissent.

L'autre sujet qui anime nos débats est celui de la transmission pour éviter que les petites et moyennes fermes « partent » pour l'agrandissement d'autres fermes. Ces petites et moyennes fermes sont là en réponse aux attentes sociétales du manger mieux, local, de qualité et en circuits courts. Conscient-es de ces deux enjeux sociétaux, que sont l'usage et la qualité de l'eau et la lutte contre la précarité alimentaire, nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été sous vos parapluies plutôt que sous vos parasols !

Gisèle Bauland

Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme

Tribune libre

LA TÊTE SOUS L'EAU

On ne peut pas faire d'agriculture sans eau. La modification des régimes pluviométriques et hydrologiques va accentuer les tensions autour de la ressource. Les modes de production et les habitudes alimentaires devront évoluer avec des précipitations moins bien réparties dans le temps. Maintenir le fonctionnement actuel du système agricole et agro-alimentaire est impossible, en plus de ne pas être souhaitable, même en faisant appel au « technosolutionnisme » ou en multipliant sans concertation les infrastructures de stockage.

Pour envisager l'avenir au niveau du secteur agricole, il faut s'interroger sur plusieurs aspects : quelle quantité d'eau sera disponible, en prenant en compte les différents usages de l'eau, en n'oubliant pas la préservation de l'environnement ? Lorsqu'on irrigue, quelles productions doit-on privilégier ? Comment partage-t-on et répartit-on cette ressource ? Comment optimiser l'utilisation de l'eau ? Des questions doivent être posées et méritent une réflexion collective, de la transparence et de la planification.

Individuellement, chacun-e souhaite sécuriser son revenu et ses acquis, amortir son matériel. Cependant, dans un contexte

où l'eau viendra à se raréfier, on ne peut pas se précipiter sur des solutions mal adaptées à moyen et long terme. Il faut pouvoir laisser l'eau s'infiltrer et limiter le ruissellement, surtout dans un contexte de précipitations mal réparties dans le temps. À l'échelle d'une parcelle, on sait ce qui permet cela : un bon taux de matière organique dans le sol, des couverts végétaux et des haies.

À l'échelle d'un bassin versant, il peut être intéressant de profiter d'événements de crues pour retenir une partie de l'eau qui passe sans pour autant trop perturber le fonctionnement écologique des cours d'eau et pénaliser les usagers et usagères. Dans certains cas, il faudra être pragmatique pour garantir l'autonomie alimentaire et gérer un stockage pluriannuel de l'eau dans des réserves ou des barrages. Optimisons dans un premier temps l'existant, et prenons le temps (malgré l'urgence) d'étudier la possibilité ou non de faire des aménagements et de bien les gérer.

Rémi Bergot

Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme, et maraîcher à Saint-Germain-Lembron

RETOUR SUR NOS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Chaque année, au premier trimestre, se tiennent les Assemblées Générales de nos quatre associations départementales, ainsi que celle de l'association *Solidarité Paysans En Auvergne* (SPEA). Dans des ambiances studieuses mais aussi conviviales, les agriculteurs et agricultrices accompagnés et les bénévoles ont pu échanger.



AUVERGNE

Le 28 mars • Grenier-Montgon

Un point a été fait sur l'activité 2022, avec la présence des administrateurs et administratrices et d'une vingtaine de bénévoles. Au total : 248 accompagnements réalisés sur l'Auvergne, une équipe de 7 salarié-es (pour 4,6 Équivalents Temps Plein) et l'implication de quelques 110 bénévoles pour les accompagnements et la vie associative.

Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité. Deux nouveaux administrateur-ices, Marie Ramillon pour l'Allier et Franck Panafieu pour le Cantal ont été validés : bienvenue à

elle et lui ! Le Conseil d'Administration se compose désormais de 16 membres, en conformité avec ses statuts.

En marge de l'aspect statutaire de l'Assemblée Générale, les échanges entre les participant-es ont tourné autour du financement de l'association, des relations avec Solidarité Paysans Rhône-Alpes (SP RA), via l'articulation avec Solidarité Paysans Auvergne-Rhône-Alpes (SP AURA) et des nouvelles de Solidarité Paysans National (SPN). De même, la revitalisation de la vie associative et la participation aux formations proposées ont nourri le débat. C'est autour d'un repas convivial que se sont clôturés les travaux.



ALLIER

Le 5 avril • Le Montet

Agriculteurs et agricultrices accompagnés, mais aussi bénévoles, se sont retrouvés. Après la partie statutaire et les rapports, nous avons échangé sur l'actualité associative. Le nombre croissant de demandes d'accompagnement sur l'Allier est inquiétant : il devient urgent de renforcer l'équipe de bénévoles, et de proposer des formations pour réaliser ces accompagnements. La situation financière est préoccupante. En effet, les échanges compliqués avec le Conseil Départemental sont peu encourageants : pas de soutien pour les accompagnements volontaires ; les nouvelles règles du suivi RSA sont soumises aux visés de la MSA, ce qui risque de diminuer de façon importante l'aide du département. Malgré tout, les témoignages chaleureux des personnes accompagnées ont donné du baume au cœur et permis de finir sur une note positive.



CANTAL

Le 1 mars · St-Étienne-de-Chaumeil

Une dizaine de bénévoles étaient présent·es, et un nouveau couple renforce l'équipe (c'est une de nos spécificités d'avoir des couples d'agriculteurs et agricultrices bénévoles !). La matinée a été consacrée à la partie statutaire, aux votes et à la vie associative. Pour le déjeuner, nous avons rejoint la Confédération Paysanne et la Cantadeur départementale au « Salon à la Ferme ». L'après-midi a été réservé à l'accueil du président de la Cantadeur, ce qui a permis de mieux connaître cette association qui œuvre pour une agriculture paysanne. La journée s'est terminée avec la diffusion du petit film sur l'accompagnement de Solidarité Paysans Auvergne-Rhône-Alpes.



HAUTE-LOIRE

Le 7 mars · Vissac-Auteyrac

Une quinzaine de bénévoles se sont retrouvés. Au bureau, Benoît Cuoq a remplacé Louis Valour. En 2022, nous avons accompagné 20 fermes, et pu compter sur 22 bénévoles, dont 7 nouveaux et nouvelles. Nous avons mesuré l'importance des rencontres pour donner de la visibilité à notre action : nous avons participé au festival AlimentTerre avec le film « Au-delà des clôtures », suivi d'un débat avec deux agriculteurs et un chercheur de l'INRAE ; et rencontré la Direction Départementale des Territoires (DDT) et 3 antennes du CER 43. Les bénévoles sont impliqués dans les formations, de qualité et enrichissantes. Les temps de paroles ont été forts et ont permis aux accompagnant·es de partager leurs difficultés, appréhensions et incertitudes mais aussi leurs réussites.



PUY-DE-DÔME

Le 28 février · Saint-Saturnin

Une trentaine de membres, bénévoles et salarié·es, étaient présent·es. En 2022, les accompagnements ont augmenté (134 accompagnements ont été réalisés, dont la moitié sont en RSA). Le Pays d'Issoire, Livradois-Foréz et les Combrailles ont le plus fort taux d'accompagnés. On retrouve une majorité d'éleveur·ses bovins viande, bovins lait et maraîcher·es, ainsi qu'une prédominance des surfaces inférieures à 20 ha, suivi des 50-100 ha. Dans les causes de difficultés les plus courantes, on retrouve la structure d'exploitation et la conjoncture économique pour les accompagnés RSA ; le financement des investissements, la gestion administrative ou un problème technique agricole pour les accompagnés volontaires. Nous avons organisé : 5 journées de groupes de paroles et de formation des bénévoles (très appréciées mais peu de participant·es) ; 3 projections-débats ; et deux journées conviviales.

Tendances 2023

NOS PREMIERS ACCOMPAGNEMENTS

2023	1er janvier au 31 mai	Accompagnements	Dont nouveaux
	Allier	62	14
	Cantal	11	2
	Haute-Loire	14	5
	Puy-de-Dôme	84	16
	Total	171	37

2022	1er janvier au 31 décembre	Accompagnements
	Allier	75
	Cantal	19
	Haute-Loire	20
	Puy-de-Dôme	134
	Total	248

Évènements

NOS JOURNÉES CONVIVIALES ARRIVENT !

À l'automne 2023, les journées conviviales sont de retours, des temps de rencontre précieux pour garder le lien entre bénévoles, agriculteurs et agricultrices accompagnés-es. À la fin de ces journées, des animations ouvertes au grand public permettront de mieux faire connaître l'association et de faciliter les futurs appels des agriculteurs et agricultrices en difficulté.

ALLIER

Samedi 23 septembre 2023
Montbeugny

15h : spectacle équestre et de fauconnerie sur le site de l'Hippogriffe. **Soirée** : repas au Donjon, avec une projection-débat autour du film « L'amour vache » d'Édouard Bergeon (en partenariat avec le Centre Social du Donjon).

PUY-DE-DÔME

Samedi 16 ou 30 septembre 2023
Vernet-Chaméane

13h30 : accueil au château de Montfort. **14h** : petite randonnée commentée pour la prospection de pierres d'améthyste, puis visite de la Maison de l'Améthyste. Accrobranche possible, pendant ou après. **18h30** : apéro et un repas offert dans la salle des fêtes de Sauxillanges. **En soirée** : pièce de théâtre en cours de sélection, puis débat.

HAUTE-LOIRE

Mardi 24 octobre 2023

Le lieu et le programme seront communiqué en septembre par boîte mail ou postale !



CANTAL

La date, le lieu et le programme seront communiquées en septembre par boîte mail ou postale !

S'AGRANDIR... ?



L'accès au foncier est, évidemment, indispensable pour assurer les besoins en fourrages des fermes d'élevages. Mais il se révèle plus ou moins aisé selon que l'on soit dans une zone de déprise agricole ou dans une zone à forte pression foncière. La concurrence sur ces dernières est quelques fois terrible, entraîne des dérives certaines, et, malheureusement, est exercée par des exploitations dont les besoins sont, bien souvent, déjà largement assurés.

On constate alors, une scission entre d'un côté, des fermes qui, à défaut d'idées novatrices, investissent de manière déraisonnée dans des terrains agricoles, matériels ou autre -ce ou divers produits (dont, à un certain moment, on peut douter de l'utilité), et d'un autre des fermes qui peinent à être rentables et cherchent des solutions pour survivre et souffrent.

Et les exemples sont nombreux ! Voyons ce jeune qui, peu après son installation, découvre que le propriétaire se retourne contre lui et retire sa confiance au point de le mettre dans une situation financière délicate et ainsi le « pousser vers la sortie ». Il a depuis toutes les difficultés pour trouver le moindre hectare, sinon à des kilomètres de chez lui !

Le cas de son voisin, dont on « récupère » les terres, héritage de son bailleur, pour l'amener à une situation identique et compromettre son installation... Il sera, de fait, contraint de construire son étable dans un lieu difficile d'accès, ce qui engendrera des frais supplémentaires considérables !

Ces maisons secondaires, encore, dont on fait échouer la vente parce qu'il faudrait alors libérer quelques mètres autour. Ces pré-retraités « qui n'arrêtent pas assez vite », sur qui on fait peser les pressions, les intimidations, les menaces sous-entendues... Ceux et celles de qui on acquiert les parcelles en faisant des faux en écriture de bulletins de

mutations et qui ne protestent pas, par crainte de représailles. Ceux et celles enfin, dont on profite de la faiblesse ou de la maladie pour s'accaparer leur terres... Et quel climat délétère il en résulte ! Mais quel est le sens de tout cela ? Quel ressort pousse les gens à agir ainsi ? La fierté ? L'orgueil ? La bêtise ? Sûrement !

Mais quelle tristesse ! À l'heure où les paysans et paysannes viennent à manquer, que résultera-t-il de ces actes ignobles ? Des personnes dégoûtées, écœurées, qui jetteront l'éponge ? C'est probable. Et leurs fossoyeurs, que vont-ils devenir ? Se croient-ils éternels ? Déjà, on constate, partout, des « grosses boutiques » devenues irrepressibles qui arrêtent ! Par le départ d'un ou d'une associé-e, une maladie, l'investissement de trop... Et en attendant, des hommes et des femmes hors d'âge, qui, faute de repreneur, s'accrochent à ce butin et empêchent l'avènement de nouveaux paysans et paysannes.

Sera-ce là, la fin du modèle agricole dominant ? Mais au prix de quelles souffrances et pour quel avenir paysan ? Et quel est le sens d'une telle vie ? Les choses n'ont-elles donc guère évolué depuis « La Terre » de Zola ou « Jean de Florette » ? C'est, hélas, le constat qu'on peut tirer du livre « Silence dans les Champs » de Nicolas Legendre.

Pourtant, les agriculteurs et agricultrices ont tout intérêt à s'entendre, à s'entraider, à échanger, à partager ! Et heureusement, c'est comme cela dans de nombreux endroits : on voit parallèlement que de belles initiatives de progrès existent et font chaque jour des émules. « Plutôt des voisins que des hectares en plus ! ». Gageons simplement que l'appétit gargantuesque des un-es n'ait pas complètement raison de la persévérance des autres...

Galibard

Agriculteur accompagné par Solidarité Paysans En Auvergne

LA FERME DU PRÉ DU PUY : UN EXEMPLE DE SOLIDARITÉ



Coccinelles, abeilles et papillons sont les habitués habitants de la ferme en maraîchage bio du *Pré du Puy* à Cébazat. Installé depuis 2012, Gabriel accueille ce mardi 7 juin des visiteur-es sur son terrain de 3,5 hectares. Laure Ambiehl du réseau des *AMAP AURA*, Serge Douix et Rémi Pilon de *Solidarité Paysans En Auvergne*, et quelques autres, viennent échanger sur les atouts d'un partenariat solidaire entre maraîcher-es et consommateur-trices, et découvrir l'action de *Solidarité Paysans* sur les fermes.

Sans diplôme de capacité agricole, plutôt autodidacte, Gabriel a pu mettre en œuvre sa passion pour la terre, ses capacités d'observation et sa créativité pour cultiver petits fruits et légumes. Avec son équipe, il explique ses choix : viser l'autonomie de ses pratiques agricoles, pratiquer la rotation, améliorer les techniques avec un investissement modéré en machine, maîtriser les adventices, valoriser sa production.

Il a aussi deux beaux atouts à l'appui : la qualité de la terre de Limagne et la réserve d'eau (une nappe phréatique à quatre mètres de profondeur). Pour ses tomates sous serres, il a préféré l'arrosage par aspersion que le goutte à goutte, ce qui favorise leur croissance dans une humidité globale supérieure à 24°C. Autre exemple d'observation, l'influence d'une haie à l'abri de laquelle poussent des cardes. Conflit d'ensoleillement et richesse de biodiversité ont généré une meilleure productivité entre les cardes qui poussent lentement à l'ombre de la haie, et celles qui bénéficient d'un ensoleillement permanent. La visite du site se poursuivra avec l'atelier de transformation par pasteurisation, un magasin bio et un petit restaurant.

Ce partenariat entre Amapiens et maraîcher-es offre une relation intéressante de soutien entre producteur-trices et con-

-sommateur-trices, mais comporte quelques limites. On peut échanger sur les aléas climatiques, les légumes de saison, le goût, mais pour des questions plus techniques ou sanitaires, la différence de connaissance joue.

Dans une profession aussi exposée, il est essentiel de ne pas rester seul, de pouvoir parler en confiance. Gabriel a appris à être vigilant sur trois points : prendre soin de son corps, constituer un fond de trésorerie suffisant pour amortir les chocs et ne pas mélanger vie professionnelle et vie privée.

Pour *Solidarité Paysans*, cette visite fut l'occasion de mieux se faire connaître, notamment dans le réseau du *Celavar*. Cela doit nous interroger également sur un seuil critique : à quel moment, cela devient-il difficile pour un agriculteur ou une agricultrice ? Quand le corps parle de sa souffrance, quand l'endettement pèse, quand le professionnel empiète sur le privé. Des visites désintéressées, amicales, sont aussi une manière d'accompagner avant qu'éventuellement se déclenchent des épreuves plus lourdes.

Arnaud Favart

Bénévole à *Solidarité Paysans Puy-de-Dôme*



NOUVELLES DU NATIONAL

L'association *Solidarité Paysans National*, à laquelle adhèrent plus de 80 départements, est en lien presque permanent avec l'organisation locale ou régionale pour mutualiser les informations et la veille juridique, mais aussi pour gagner du temps et en efficacité.

Divers groupes de travail se réunissent en visio sur des thèmes variés (les bénévoles y sont les bienvenu-es) : agroécologie et autonomie, risques psycho-sociaux, levées de fonds et financements, veille juridique, RSA, accueil des bénévoles et des salarié-es...

La tête de réseau nationale est également reconnue auprès des institutions et des partenaires, ce qui est un réel levier pour relever les nombreux défis, et répondre à certaines urgences que nous rencontrons lors des accompagnements.

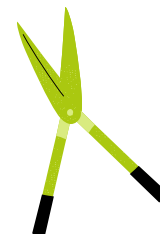
L'équipe du Conseil d'Administration national a besoin d'être renforcée pour porter la diversité des sujets et pour une meilleure implication dans les instances de coconstruction. À plusieurs, on va plus loin, l'intelligence collective fait partie de l'ADN du fonctionnement de nos associations.

Gisèle Bauland
Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme

Au moment où vous lirez ces lignes, l'Assemblée Générale de l'association nationale Solidarité Paysans (28 et 29 juin 2023) sera passée. Cette année, ce sont Xavier Guibert (co-président SPEA) et Gisèle Bauland (administratrice SPEA) qui montent à Bagnolet pour porter la voix de l'Auvergne. Ils disposent de 3 mandats sur les 5 qui nous sont attribués : un par département (4) et un pour la région Auvergne. Pour l'année prochaine, il serait bon d'être plus nombreux-ses à faire le déplacement, afin d'utiliser l'ensemble de nos mandats !

Cette assemblée générale porte des enjeux forts et importants : la poursuite de la révision de la charte et du règlement intérieur qui sont les assises de Solidarité Paysans, ses fondations. La nécessité de renforcer les instances de l'association nationale sera également abordée. Nous ne manquerons pas de vous faire un retour dans le prochain numéro du Tintamarre.

Laure Gaillard
Salariée de Solidarité Paysans En Auvergne



Lecture

« REPRENDRE LA TERRE AUX MACHINES »

Un ouvrage de l'Atelier Paysan,
éditions du Seuil, 2021

« Plus vite, plus haut, plus fort » : faut-il s'étonner que la devise olympique soit le moteur de la société industrielle ? La mécanisation devait délivrer les paysans et paysannes de la pénibilité physique et de tâches ingrates, la chimie découpler les rendements, l'agro-industrie nourrir abondamment des villes toujours plus grandes. La course à la performance est devenu un cycle infernal pour l'agriculture. Faire davantage avec plus d'énergies fossiles, être plus performant grâce au machinisme et à la spécialisation, et surtout moins de bras. Le tout pour des revenus faibles et un endettement croissant. Que s'est-il passé ? Fortement réduite, la population agricole s'est retrouvée isolée, perdant la maîtrise de ses outils. Les sols sont assimilés à des supports de cultures et la biodiversité s'est effondrée. Des contraintes bancaires, administratives, techniques ont remplacé les anciennes servitudes. Le tableau est noir, mais ce manifeste encourage à reprendre la terre en main et propose des pistes d'avenir.

Arnaud FAVART
Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme



LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ EN MILIEU RURAL

En 2019, *Cap Rural*, Centre de ressources au service du développement des territoires, a initié avec le *Laboratoire d'Études Rurales* (LER) de l'*Université Lyon2* une dynamique régionale sur la pauvreté et la précarité en milieu rural, sujet important de cohésion sociale, pour favoriser les échanges et actions entre acteurs des territoires et ceux de l'action sociale.

Cette dynamique régionale a attiré notre attention, et *Solidarité Paysans Auvergne-Rhône-Alpes* participe à ce groupe de travail qui rassemble des acteurs de la lutte contre la pauvreté et la précarité : services de l'État et de la Région, Conseils départementaux, EPCI, organismes de Sécurité sociale, associations d'insertion économique et sociale, centres sociaux, associations caritatives, enseignement et recherche...



LES MULTIPLES VISAGES D'UNE RÉALITÉ SOUS-ESTIMÉE

Derrière les images d'une campagne où il fait bon vivre, se cache une multitude de situations de pauvreté et de précarité, pas toujours visibles, moins étudiées que celles des banlieues, avec un fort impact des conditions de mobilité et d'accès aux services.

Comment les définir ? La pauvreté désigne plutôt le revenu dont on dispose. La précarité fait référence à des manques de solutions pour réagir. Quant à l'exclusion, elle est souvent liée à un cumul de précarités, de stigmatisation.

La pauvreté et la précarité en milieu rural sont peu visibles, mais elles ne sont plus un sujet tabou aujourd'hui. Les agriculteurs et agricultrices sont surreprésenté-es dans la population pauvre comme précaire : retraité-es, professionnel·les nouvellement installé-es ou endetté-es, ou ouvrier-es agricoles. Ces réalités touchent des personnes privées d'emplois, comme des personnes en emplois dont l'activité et les revenus sont insuffisants, mais aussi des jeunes, des personnes seules et des personnes âgées.

Elle peut prendre plusieurs formes : logement indigne et précarité énergétique, problèmes de santé, d'alimentation, d'accès aux services et aux nouvelles technologies, de mobilité, isolement, exclusion... Elle peut toucher aussi bien les populations rurales natives que des nouveaux et nouvelles arrivant-es qui s'installent en campagne par choix et/ou par contrainte économique. Une attention particulière est portée aux femmes retraitées, veuves et familles monoparentales.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'Allier, le Cantal et l'Ardèche sont les départements les plus touchés. Les situations de détresse en Combrailles donnent lieu à un projet « sentinelles », permettant d'identifier et de former des aidant-es présent-es dans l'entourage des agriculteurs-rices en difficulté. Les plus pauvres sont celles et ceux qui subissent le plus de contrôle social et bancaire, avec des effets induits sur l'estime de soi, la dignité et la volonté de réagir ; ce que nous ne manquons pas de constater chez les agriculteurs et agricultrices.

UN PREMIER GROUPE DE TRAVAIL POUR AGIR

Dans une perspective de développement local, le groupe de travail vise à favoriser le partage d'expériences, la recherche et la mise en œuvre d'actions transversales et nouvelles en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires ruraux. Constatant un manque de coordination dans la lutte contre des situations de pauvreté, il s'est doté de méthodes et d'outils pour avancer à plusieurs sur ces sujets :

- Réaliser des diagnostics au niveau des collectivités et EPCI
- Mettre en liens les différents acteurs
- Repérer les freins et leviers
- Repérer les financements et moyens disponibles.

Afin de clore cette première étape de travail, un séminaire s'est tenu près de Vienne le 15 décembre 2022. Il a rassemblé plus de 80 partenaires et acteurs du développement local et social, dont *Solidarité Paysans Rhône-Alpes* et *Solidarité Paysans En Auvergne*. Il a permis de dégager quelques pistes d'orientations et d'actions :

- Informer les acteurs du développement rural en Auvergne-Rhône-Alpes sur la situation et les caractéristiques spécifiques de la pauvreté et de la précarité en milieu rural
- Faire connaître les travaux et ressources réalisés
- Favoriser le décroisement des acteurs.

LE DÉBUT D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION

Ce séminaire est aussi le point de départ d'un nouveau plan d'actions au niveau régional sur ces thématiques. Une saison 2 qui a pour objectif de travailler des sujets peu abordés dans le cadre du premier groupe de travail, notamment les questions de logement, d'invisibilité et de non-recours, de transition écologique et de justice sociale. *Solidarité Paysans En Auvergne* et *Solidarité Paysans Rhône-Alpes* se sont portés candidats pour s'associer à cette nouvelle étape. Elle proposera des temps de :

- Partage d'expériences et d'initiatives
- Repérage de méthodes et diffusion d'outils
- Sensibilisation des acteurs du rural notamment les élu-es

Ce séminaire a apporté sa contribution au dispositif national de prévention et de lutte contre la pauvreté. La question s'est posée de la bonne échelle pour agir, car il existe bien des décalages entre les échelles administratives et l'action locale. Le tout est plus opérationnel quand il y a un dialogue transversal et régulier entre les différents acteurs, quand il y a du maillage entre le local et le social. Aussi, il nous a paru pertinent de mêler nos pratiques d'écoute et d'accompagnement de terrain à ce dispositif et de mieux faire connaître les difficultés du monde agricole.



Rapport du groupe de travail régional (GT 16) de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

POUR ALLER PLUS LOIN

Deux personnes référentes sont à votre disposition pour toutes précisions :

- Arnaud Favart
afavart@orange.fr
07 87 01 80 92
- Wladek Potocki
potocki.wladek@gmail.com
06 87 13 56 22

Le dossier complet et les ressources très riches sont disponibles sur www.caprural.org > Échanger et co-construire > Chantiers en cours > Pauvreté et précarité.

Groupe de travail

YOUPI... LE GROUPE DE FEMMES DIT "EN MIXITÉ CHOISIE", C'EST PARTI !

C'est une initiative qui mature depuis presque 10 ans et qui s'est concrétisée l'automne dernier. Le groupe de femmes dit "en mixité choisie" de Solidarité Paysans En Auvergne réunit aujourd'hui des agricultrices accompagnées, des conjointes d'agriculteurs accompagnés et des animatrices bénévoles et salariées qui se retrouvent pour échanger sur leurs parcours, leurs pratiques, leurs ressentis et leur place dans le monde de l'agriculture, mais aussi pour participer à diverses activités.

Tout commence le 10 novembre 2022 à la Gare de l'Utopie à Vertolaye (63) : une projection-débat est organisée par Solidarité Paysans En Auvergne autour du film "Croquantes". Celui-ci suit des agricultrices qui se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs expériences communes et la faible reconnaissance de leur travail par la profession. Ensemble, elles apprennent, débattent, se questionnent, et se saisissent de leur histoire pour créer de nouvelles solidarités et ouvrir les imaginaires. Il n'en fallait pas plus pour accélérer la maturité de ce projet de groupe de femmes !

Depuis, le groupe se développe et s'étoffe : il réunit pour l'instant une dizaine de femmes, qui se sont retrouvées 5 fois jusque-là, et il a pour mot d'ordre que chacune participe à son rythme, sans pression, en fonction de ses contraintes et de ses motivations.

Les réunions commencent par un tour de table autour d'une note d'ambiance, d'une humeur, d'une émotion, d'une réussite, d'un échec, d'un renoncement... sous forme de jeu. Puis des thématiques sont abordées : discussions de l'ordre de l'intime, échanges autour des pratiques professionnelles, activités créatives, etc.

C'est une expérience enrichissante pour toutes ces femmes, qui traversent pour certaines de très grosses galères, mais dont la force, la volonté et la détermination donnent de l'énergie au groupe pour ne rien lâcher et avancer ensemble.

C'est à la fois chouette et émouvant. La confiance et la convivialité sont de mise et sont arrivées très vite ! Le stade de l'interconnaissance a été dépassé, la bienveillance entre les unes et les autres est une vraie satisfaction, et certaines se contactent et se rencontrent en dehors du groupe. La prochaine étape : valider ensemble des thèmes de travail pour co-construire des projets et anticiper l'organisation et les besoins.

Des femmes s'organisent également sur d'autres secteurs. Malheureusement, Solidarité Paysans En Auvergne n'a pas les forces vives pour animer deux groupes de travail de façon concomitante. Mais de nouvelles femmes sont les bienvenues dans le groupe actuel.

Bravo et merci à ces femmes qui ne veulent rien lâcher !

Gisèle Bauland

Bénévole à Solidarité Paysans Puy-de-Dôme

POUR ALLER PLUS LOIN

Une bande dessinée qu'on vous recommande : "Il est où le patron ? Chroniques de paysannes", Maud Bénézit et Les paysannes en Polaire, Éditions Marabout, 2021. Cinq paysannes d'Ardèche et du Briançonnais ont décidé de raconter leur quotidien à la ferme et brisent les clichés machistes et sexistes présents dans le monde agricole.





Soutenez l'association

JE FAIS UN DON

Solidarité Paysans En Auvergne a besoin de votre soutien ! Afin de pouvoir continuer à accompagner les agriculteurs et agricultrices en difficulté de notre territoire (les demandes ne cessent d'augmenter), chaque don compte. Encore mieux : les dons mensuels nous apportent une meilleure stabilité financière dans le temps.

Nous sommes reconnus d'intérêt général : **les dons sont donc déductibles de vos impôts à 66%** ! Il suffit de nous demander un reçu fiscal. Par exemple, un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 33€ si vous êtes imposable.

SUR INTERNET OU PAR COURRIER

Sur helloasso.com.

Je complète le bulletin ci-dessous.

BULLETIN DE DON

Je fais un don à *Solidarité Paysans 63* (qui centralise les dons pour l'Auvergne) : je remplis puis découpe ce bulletin, et l'envoie à "Solidarité Paysans 63, Maison des Paysans, Marmilhat, 63370 Lempdes".

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse Postale : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Je fais un don ponctuel

(Païement par chèque)

Montant : ☐ 5€ ☐ 10€ ☐ 20€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ Autre : _____ €

Je fais un don mensuel

(Païement par prélèvement mensuel)

Montant : ☐ 5€ ☐ 10€ ☐ 20€ ☐ 50€ ☐ 100€ ☐ Autre : _____ €

IBAN : _____

BIC : _____

En signant ce formulaire, vous autorisez *Solidarité Paysans Puy-de-Dôme* à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte. Vous autorisez votre banque à débiter votre compte, conformément aux instructions ci-dessus. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé-e par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en nous contactant.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : ☐ Oui ☐ Non

Date : _____ Signature : _____

AGENDA

Formation des bénévoles (groupes de parole)

Formation le matin et Conseil
d'Administration l'après-midi

Allier · 18 octobre · Montet

Cantal · Date et lieu à venir

Haute-Loire · 24 octobre · Chaspuzac

Puy-de-Dôme · Date et lieu à venir

Nos journées conviviales

Rencontres entre
les membres de l'association
(voir programmes p4)

Allier · 23 septembre · Montbeugny

Cantal · Date et lieu à venir

Haute-Loire · 24 septembre
· Lieu à venir

Puy-de-Dôme · 16 ou 30 septembre
· Le Vernet-Chaméane

Le Tintamarre

Éditeur

Solidarité Paysans En Auvergne
Maison des Paysans, Marmilhat
63370 Lempdes
auvergne@solidaritepaysans.org
04 73 14 36 10

Imprimeur

Print'oclock
Sise 229 Route de Seysses
31100 Toulouse

Mise en page

MAGE - Lucille Lamirand

Solidarité Paysans En Auvergne est en partenariat avec :



Ambert Livradois-Forez, Massif du Sancy, Billom Communauté, Clermont Auvergne Métropole, Moulins Communauté, Bocage Bourbonnais, Marches du Velay Rochebaron, Rives du Haut Allier, Pays de Montfaucon, Thiers Dore et Montagne, Pays de Gentiane, Pays de Cayres-Pradelles et 19 communes sur toute l'Auvergne.